

PROTOCOLES D'ART PUBLIC MASC



Merci d'avoir choisi MASC pour créer un projet d'art public dans votre établissement. Nous sommes convaincus que les participants seront ravis de l'expérience de création de cette œuvre et que tous seront satisfaits de la nouvelle œuvre d'art installée dans votre lieu.

Les projets d'art public MASC sont conçus dans l'idée de combiner des thèmes identifiés et des processus artistiques spécifiés pour s'adapter aux lieux tout en offrant une expérience engageante pour les participants. Sauf indication contraire, les projets d'art public MASC sont conçus pour être des *pièces* impressionnantes, professionnelles et durables.

VOICI QUELQUES ÉLÉMENTS CLÉS À CONNAÎTRE :



Sauf accord écrit au préalable, le processus de conception sera le suivant : les grands projets (de 5 jours ou plus) peuvent inclure jusqu'à deux réunions de 30 minutes entre l'artiste et le lieu. L'artiste fournira un croquis avant de commencer le projet. La première version sera remise après la consultation initiale, et la deuxième version intégrera les retours reçus sur la conception initiale. Si des réunions supplémentaires sont nécessaires, le lieu sera facturé 100 \$/heure.



Pour les résidences murales, **le premier et le dernier jour peuvent ne pas inclure la participation des étudiants afin de permettre la préparation et les finitions de la fresque.** Pendant les autres jours, l'artiste pourra travailler avec des groupes de 10 étudiants à la fois pour un maximum de quatre sessions d'une heure par jour (maximum 40 étudiants par jour, et 120 étudiants pour une résidence de 5 jours). Des pauses doivent être prévues entre les sessions pour permettre à l'artiste de préparer la salle pour le groupe suivant.



Le cas échéant, **il incombe au lieu d'installer** le projet fini.



Une fois le projet finalisé, **il appartient au lieu de faire une inspection finale de l'œuvre.** À partir de ce moment, tout entretien et maintenance deviennent la responsabilité du lieu. Pour garantir la durabilité de l'œuvre, veuillez suivre les recommandations de l'artiste en matière d'entretien.



L'artiste est conscient qu'au moment de la création, tous les droits, titres et intérêts relatifs à la propriété intellectuelle, y compris, sans limitation, **100 % des droits d'auteur sont attribués au lieu.**



Si votre œuvre d'art public est endommagée, MASC vérifiera si l'artiste créateur est disponible pour effectuer les réparations et vous fournira un devis. Si l'artiste créateur n'est pas disponible, MASC trouvera un autre artiste pour effectuer les réparations.



MASC **vous offrira une plaque commémorative** que nous vous encourageons d'installer à côté du projet d'art public.

Merci encore d'avoir choisi de travailler avec un artiste MASC pour créer une œuvre d'art pour votre établissement! Nous sommes sûrs que sa beauté, son sens et sa créativité seront un ajout merveilleux à votre espace pour de nombreuses années à venir.

**Notez que certaines de nos œuvres d'art public sont volontairement éphémères, comme nos projets d'art naturel.*

